Pièces nécessaires à l'achat ou au renouvellement de détention d'armes

* Photocopie recto verso de la carte d'identité
* Photocopie recto verso de la licence de la saison en cours
* Attestation médicale en cours
* Photocopie des autorisations d'armes en cat B uniquement
* Photocopie d'un justificatif de domicile EDF
* Photocopie de la facture d'un coffre ou d'une armoire forte
* Un formulaire CERFA modèle 5
* Feuille verte (avis favorable de la FFT) à demander au président du club (Alain)
* Un extrait d'acte de naissance : copie intégrale à demander par internet à la mairie de naissance.

Faire cela à l’achat d’une arme de cat B et/ou tous les 5 ans via la préfecture et bientôt sur vote SIA

Préfecture de la Gironde

DAJLP /BAAR

SERVICE ARMES

CS41397

2, Esplanade Charles de Gaulle

33077 Bordeaux cedex

Tel: 05 56 90 66 45 ou 05 56 90 62 69

Le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 13h30

Nathalie FONTAN 0556906657

nathalie.fontan@gironde.gouv.fr

Mme DARTIGAS 0556906645

pref-armes@gironde.gouv.fr